

L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe : identités élitaires et solidarités paroissiales, sociales ou familiales

CHRISTIAN DESSUREAULT*

L'étude des comportements électoraux dans le Québec au XIX^e siècle vise habituellement à déterminer l'impact d'une idéologie (le libéralisme ou le nationalisme) ou d'un parti politique (les Patriotes ou les Rouges) dans tel ou tel groupe social ou ethnique, dans telle ou telle région (comté, ville ou quartier). Cette étude sur l'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe propose une démarche quelque peu différente. Le portrait des candidats et l'analyse des comportements électoraux s'insèrent plutôt dans une problématique plus spécifiquement liée à l'histoire sociale des communautés rurales. Cette étude cherche à éclairer, dans l'univers de la sphère politique des campagnes, l'importance des facteurs d'appartenance sociale, paroissiale ou familiale. Cette recherche permet ainsi de nuancer le concept d'élite sociale dans les campagnes. Certains paysans peuvent se hisser parmi les principaux notables locaux et régionaux. Toutefois, la cohésion sociopolitique de la notabilité villageoise demeure beaucoup plus forte que celle des élites issues de la société paysanne même. Par ailleurs, les spécificités paroissiales et le clientélisme influent davantage sur les comportements électoraux que les réseaux de parenté des candidats.

The study of voting behaviour in Quebec in the nineteenth century usually aims to determine the impact of an ideology (liberalism or nationalism) or of a political party (Patriote or Rouge) on some social or ethnic group in some region (county, city, or neighbourhood). This study of the election of 1830 in the county of Saint-Hyacinthe takes a somewhat different approach. The portrait of the candidates and analysis of voting behaviour fits, rather, into a question more specifically linked to the social history of rural communities. This study seeks to clarify the importance of social, parish, or family membership in the overall sphere of rural politics. This research also enhances knowledge of the concept of the social elite in rural communities. Some farmers were able to raise themselves to the level of principal local or regional notables. However, the social and political cohesion of the village élites remained much stronger than that of élites rising from rural society. As well, parish

* Christian Dessureault est professeur au Département d'histoire de l'Université de Montréal.

and client connections had greater influence on voting behaviour than did the family networks of the candidates.

L'ÉTUDE DES comportements électoraux est un champ consacré de l'histoire politique. Les recherches menées dans ce champ visent à déterminer l'impact d'un ou de plusieurs mouvements et partis politiques dans tel ou tel groupe, dans telle ou telle région (comté, ville ou quartier)¹. Elles permettent aussi de mieux circonscrire la diffusion dans le temps et dans l'espace de certaines idéologies². Ces recherches privilégient des milieux fortement polarisés afin de déterminer l'impact relatif de certains clivages culturels, religieux, ethniques et sociaux durant les périodes de tension et de confrontation. Les études de France Galarneau sur le quartier ouest de Montréal en 1832 et de David De Broue sur la Haute-Ville de Québec durant les années 1830 s'inscrivent dans cette perspective³. Ces travaux analysent l'impact de ces facteurs sur les comportements électoraux et surtout sur la polarisation croissante des votes, selon l'appartenance ethnique, à l'approche des Rébellions de 1837. Les incursions de Fernand Ouellet dans ce champ de l'histoire politique visent aussi à démontrer l'ampleur des clivages socio-ethniques dans la société bas-canadienne des années 1830 quoiqu'il invoque sommairement, à propos de certains comtés ruraux, l'influence des facteurs familiaux et paroissiaux sur les comportements électoraux⁴.

La présente étude sur l'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe propose une démarche différente des études précédentes en se penchant sur les comportements électoraux dans un milieu rural assez unanime face aux grands enjeux politiques, à l'échelle coloniale. De plus, cette étude vise à évaluer le rôle de certains facteurs de cohésion sociale comme la paroisse ou la famille et à mieux saisir les fondements de la condition élitaires dans le milieu rural. Dans les études citées précédemment, la contribution de l'histoire sociale visait d'abord à approfondir l'analyse dans le champ même de l'histoire politique. Nous proposons ici d'employer des éléments de l'histoire politique, les comportements électoraux, dans une problématique plus spéci-

1 Pour une étude des comportements électoraux à partir de sources similaires et dans un contexte historique suscitant de nombreux parallèles avec la société bas-canadienne sur les dimensions coloniales, ethniques et sociales, voir K. T. Hoppen, *Elections, Politics and Society in Ireland*, Oxford, Clarendon Press, 1984.

2 Plus spécifiquement pour le Québec, nous pensons à l'analyse des comportements électoraux effectués pour évaluer la diffusion dans la population de l'idéologie libérale au milieu du XIX^e siècle et son déclin. J.-P. Bernard, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anti-cléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971.

3 F. Galarneau, « L'élection partielle du quartier ouest de Montréal en 1832 : analyse politico-sociale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n^o 4, mars 1979, p. 565–584; D. De Broue, « The Rose, the Shamrock and the Cabbage: The Battle for Irish Voters in Upper-Town Quebec, 1827–1836 », *Histoire sociale/ Social History*, vol. 24, n^o 48, novembre 1991, p. 305–334.

4 F. Ouellet, *Le Bas-Canada 1791–1840. Changements structureaux et crise*, 2^e éd., Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p. 247–420.

fiquement liée à l'histoire sociale des communautés rurales. Cette démarche s'insère dans le courant actuel de la micro-histoire en observant à l'échelle locale, de manière détaillée, le rôle des candidats comme acteurs sociaux sur la scène électorale et la réaction des électeurs pour essayer de comprendre les réseaux de pouvoir et les relations sociales dans les communautés rurales du Bas-Canada⁵.

Nous poursuivons donc ici la trajectoire que nous avons amorcée dans des travaux précédents, avec Roch Legault et Christine Hudon, en creusant l'étude du recrutement et du fonctionnement de deux institutions locales, la milice et la fabrique, de même que les conflits et les enjeux sociaux entourant l'évolution de ces institutions⁶. Cette même perspective anime selon nous les études de Donald Fyson sur les modalités concrètes du fonctionnement des différentes instances judiciaires du Bas-Canada⁷. L'étude fine d'un événement, d'un conflit, d'une parade, d'un procès ou ici d'une élection, aide à mieux décoder le jeu des acteurs sociaux en présence et la dynamique de leurs relations⁸.

Cette étude comporte deux volets : d'une part, le portrait social des candidats et d'autre part, l'analyse du comportement électoral selon les lieux de résidence, selon les groupes sociaux, selon l'implication des individus dans les institutions locales et selon les liens familiaux avec les candidats. L'enjeu électoral de cette élection dans le comté de Saint-Hyacinthe peut sembler de prime abord banal : les quatre candidats adhèrent à la coalition des forces nationalistes et libérales que constitue le parti Patriote. Mais cette coalition réunit des personnes issues de milieux sociaux extrêmement divers qui vont du seigneur au paysan. La performance électorale respective des candidats,

5 Pour un résumé des objectifs principaux de la micro-histoire, voir la présentation de Jacques Revel, « L'histoire au ras du sol », dans Giovanni Levi, *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piedmont du XVII^e siècle* (traduit par Monique Aymard), Paris, Gallimard, 1989, p. xii–xiii.

6 C. Dessureault et R. Legault, « Évolution organisationnelle et sociale de la milice sédentaire canadienne : le cas du bataillon de Saint-Hyacinthe, 1808–1830 », *Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, vol. 8, 1998, p. 87–110; C. Dessureault et C. Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au début du XIX^e siècle. Le clergé, les notables, la paysannerie et le contrôle de la fabrique », *Canadian Historical Review*, vol. 80, n^o 3, septembre 1999, p. 413–439.

7 D. Fyson, « Criminal Justice, Civil Society and the Local State: The Justices of the Peace in the District of Montreal, 1764–1830 », thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1995; « Jurys, participation et représentation au Québec et au Bas-Canada : les grands jurys du district de Montréal (1764–1832) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n^o 1, été 2001, p. 85–120.

8 L'apport de cette approche sociale de l'événement est bien démontré dans l'étude de C. J. Anstead et N. B. Bouchier sur les modalités de la transition du pouvoir social des élites foncières conservatrices vers la nouvelle classe bourgeoise au Haut-Canada, au milieu du XIX^e siècle, à partir du cas de « l'affaire Tombstone » survenu en 1845 dans le village de Woodstock (« The Tombstone Affair, 1845 Woodstock Tories and Cultural Change », *Ontario History*, vol. 86, n^o 4, 1994, p. 363–381). Nous voulons aussi souligner, pour l'histoire du Québec, la contribution de C. M. Coates qui a étudié, à partir de divers conflits survenus à Geneviève de Bastiscan et à Sainte-Anne de la Pérade, l'évolution des formes de pouvoir et de sociabilité de la Nouvelle-France jusqu'aux années 1830 : *The Metamorphoses of Landscape and Community in Early Quebec*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, p. 75–124 (chapitres 5 et 6).

l'importance et la nature de leurs appuis dans le comté, contribueront à éclairer la dynamique des rapports sociaux dans les campagnes. Nous présumons, à l'instar de ce qui a été observé par d'autres chercheurs tant pour le Bas-Canada que pour le Haut-Canada, une certaine prédominance des relations de type paternaliste et clientéliste liées à la présence au sommet de la hiérarchie sociale des grands propriétaires fonciers⁹. La persistance du régime seigneurial contribue sans doute à asseoir la position de cette classe au Bas-Canada. Cette prédominance sociale n'équivaut toutefois pas à une hégémonie incontestée. La transition économique annonce la montée de nouveaux groupes sociaux prêts à accaparer les principaux postes de pouvoir. Mais, surtout, il faut se garder d'une lecture trop réductrice du tissu social et des rapports de pouvoir dans les sociétés rurales préindustrielles. L'élite rurale comprend, à des niveaux variés selon les milieux et selon les époques, des curés, des marchands, des médecins, des notaires, et aussi des cultivateurs aisés. La place respective de ces factions de l'élite rurale dans les réseaux de pouvoir, de même que la complexité de leurs relations tantôt conflictuelles, tantôt consensuelles, sont parmi les préoccupations actuelles de la recherche sur le monde rural¹⁰. Cet article sur l'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe tente d'apporter une contribution à ce champ de la recherche.

La source principale de cette enquête est le cahier de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe pour l'élection de 1830, aussi connu sous le nom de *poll book*¹¹. Le président rapporteur de cette élection, le notaire Jean-François Têtu, a compilé de façon minutieuse les divers renseignements requis par la loi. Nous disposons ainsi d'un relevé systématique du ou des votes de chacun des électeurs du comté. Ce cahier fournit également d'autres informations sur chacun des électeurs permettant d'effectuer une analyse détaillée des comportements électoraux : le nom, la profession, le lieu de résidence, le statut de propriétaire ou de locataire. Nous avons par ailleurs utilisé les données du recensement de 1831 d'une part, pour connaître la population des divers secteurs du comté et d'autre part, pour mieux cibler le comportement spécifique de certaines catégories d'électeurs grâce au jumelage de données provenant de ce recensement et du cahier de scrutin de 1830. Nous avons également employé plusieurs autres sources complémentaires d'informations sur les candidats, sur leurs réseaux familiaux et sur la population du comté : les notices biographiques des candidats, les actes notariés, les registres d'état civil, les répertoires de mariage, les divers ouvrages d'histoire locale publiés ou manuscrits, les listes des officiers de milice et des marguilliers.

9 S. B. Ryerson, *Unequal Union: Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815–1873*, New York, International Publishers, 1968; Ouellet, *Le Bas-Canada 1791–1840*; J. K. Johnson, *Becoming Prominent: Regional Leadership in Upper Canada, 1791–1841*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989.

10 Cette nouvelle perspective sur la diversité et la complexité des élites rurales est bien explorée dans certaines des communications d'un colloque récent sur les élites en Bretagne : *Élites et notables en Bretagne de l'Ancien Régime à nos jours*, sous la direction de C. Bougeard et Philippe Jarnoux, Brest, Études sur la Bretagne et les pays celtiques, 1999.

11 Archives nationales du Québec à Montréal [ANQM], cahier de scrutin : Saint-Hyacinthe, 1830.

Le terrain d'enquête

En 1791, l'*Acte constitutionnel* divise la colonie de la Province de Québec en deux colonies distinctes, le Bas-Canada et le Haut-Canada, et il instaure dans chacune de ces deux nouvelles colonies une Chambre d'assemblée élue¹². Cet acte accorde au gouverneur le pouvoir de diviser le Bas-Canada en districts et en comtés. La première carte électorale du Bas-Canada compte alors 21 comtés, deux villes et deux bourgs. L'immensité de certains comtés rend quelquefois difficile l'exercice du droit de vote compte tenu du nombre réduit de bureaux de scrutin dans chacun des comtés.

La réforme électorale de 1829 ramène les comtés à des dimensions un peu plus modestes¹³. Le Bas-Canada est alors divisé en 40 comtés, deux villes et deux bourgs. Le nouveau découpage électoral tente également de répondre à la croissance démographique et à l'extension du peuplement dans certaines régions de la province. Le comté de Saint-Hyacinthe est créé lors de cette réforme à même une partie des anciennes circonscriptions de Richelieu et de Bedford. Ce nouveau comté s'étend sur plus de 1 000 kilomètres carrés.

Au début du XIX^e siècle, la région maskoutaine constitue en quelque sorte l'une des frontières du peuplement dans l'aire seigneuriale, à l'est de la plaine de Montréal. En 1791, la population de cette région, concentrée dans la partie nord-ouest de la seigneurie de Saint-Hyacinthe, est d'environ 1 360 personnes. Quarante ans plus tard, en 1831, la population du nouveau comté de Saint-Hyacinthe atteint 15 302 personnes¹⁴. Le village de Saint-Hyacinthe, qui est le chef-lieu de cette circonscription, a connu un essor rapide durant le premier tiers du XIX^e siècle. De 1805 à 1831, le nombre d'habitants de ce bourg est passé de 321 à 914 habitants et, en 1831, il est désormais le troisième plus important village de la plaine de Montréal derrière Laprairie et de William Henry (Sorel). En 1831, le comté de Saint-Hyacinthe comprend également deux autres villages dans des zones de peuplement récent : Saint-Césaire, 236 habitants, et Saint-Pie, 196 habitants. Enfin, la paroisse de Saint-Damase compte aussi un embryon de village d'une quinzaine d'emplacements. Cependant, la grande majorité de la population du comté, environ 90 pour cent, réside dans la zone rurale.

L'agriculture demeure l'activité économique principale de plus de 70 pour cent des chefs de ménages du comté¹⁵. De manière générale, la région maskoutaine constitue l'un des terroirs les plus fertiles du Québec. Cependant, en 1831, le développement de cette agriculture demeure assez fortement contrasté selon les secteurs du comté. Les cultivateurs des deux paroisses plus

12 Lois du Royaume-Uni, *Acte constitutionnel* : 31, George III (1791), chap. 31.

13 Lois de la province du Bas-Canada, 9, George IV (1829), chap. 73.

14 Archives nationales du Canada [ANC], recensement de 1831, comté de Saint-Hyacinthe.

15 Dans une étude précédente, nous avons calculé la proportion de cultivateurs et de fermiers à un peu moins de 70 % des chefs de ménage de la seigneurie de Saint-Hyacinthe. C. Dessureault, « Crise ou modernisation? La société maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n^o 3, hiver 1989, p. 359–387. L'ajout des secteurs de Saint-Hugues et de Saint-Simon porte ce pourcentage à un peu plus de 70 % des chefs de ménage pour l'ensemble du comté de Saint-Hyacinthe.

anciennes du comté, Saint-Hyacinthe et La Présentation, disposent en moyenne de terres plus étendues et davantage défrichées et ils produisent des excédents considérables de production¹⁶. Par contre, la majorité des cultivateurs des autres secteurs du comté, de colonisation plus récente, disposent à la fois de terres moins étendues et moins défrichées. En général, les paysans des terroirs plus anciens bénéficient donc d'une aisance supérieure. Néanmoins, les inégalités sont partout présentes et chaque paroisse compte, quoique dans des proportions variables, des cultivateurs aux divers échelons de la richesse, de même que de nombreux journaliers démunis au bas de l'échelle sociale. La commercialisation des surplus de l'agriculture a favorisé l'émergence d'une importante classe marchande servant d'intermédiaire entre la ville et la campagne. La plupart de ces marchands résident dans les bourgs du comté, dont une forte majorité au village de Saint-Hyacinthe. Par ailleurs, vers 1830, l'industrie demeure encore embryonnaire dans la région. La production locale de biens de consommation et de production demeure de manière générale au stade de la petite production artisanale et les principales entreprises, tant en capital qu'en main-d'oeuvre, sont les divers types de moulins (moulins à farine, moulins à scie, moulins à carder) dont l'exploitation reste assujettie à l'emprise directe ou indirecte des monopoles seigneuriaux¹⁷.

Dans cette étude sur les comportements électoraux, nous voulons tenir compte des deux principales divisions spatiales dans le comté : la paroisse et la seigneurie (voir Figure 1).

La paroisse n'est pas seulement l'une des principales divisions de l'espace. Elle représente aussi une unité de cohésion sociale à l'intérieur des communautés rurales. En 1830, le comté de Saint-Hyacinthe compte six paroisses catholiques et une paroisse protestante. Les six paroisses catholiques sont du nord au sud : Saint-Hugues de Ramesay, La Présentation, Saint-Hyacinthe, Saint-Pie, Saint-Damase et Saint-Césaire. La paroisse protestante de Saint-Paul d'Abbotsford recoupe en partie le territoire de la paroisse catholique de Saint-Pie quoique la plupart des habitants anglo-protestants résident dans le secteur sud-est du Mont Yamaska. Le cahier de scrutin de 1830 identifie spécifiquement les électeurs de la paroisse de Saint-Paul. Cependant, l'année suivante, la population de ce secteur est dénombrée dans l'unité de recensement de Saint-Pie. Le comté de Saint-Hyacinthe compte une autre petite communauté anglo-protestante dans le secteur de Rougemont, à Saint-Césaire. Cependant, les personnes de confession catholique représentent plus de 97 pour cent des 15 302 habitants recensés dans le comté en 1831¹⁸. Par

16 Nous avons déjà insisté dans des travaux précédents sur ces écarts de développement entre les secteurs plus anciens et plus récents. L'inclusion des secteurs de Saint-Hugues et de Saint-Simon renforce le poids relatif des secteurs de peuplement récent dans cet ensemble régional.

17 Pour une étude plus détaillée du développement de l'industrie dans la région de Saint-Hyacinthe à l'époque, voir C. Dessureault, « Industrie et société rurale : le cas de la seigneurie de Saint-Hyacinthe, des origines à 1861 », *Histoire sociale/ Social History*, vol. 28, n° 55, mai 1995, pp. 99-136.

18 ANC, recensement de 1831, comté de Saint-Hyacinthe.

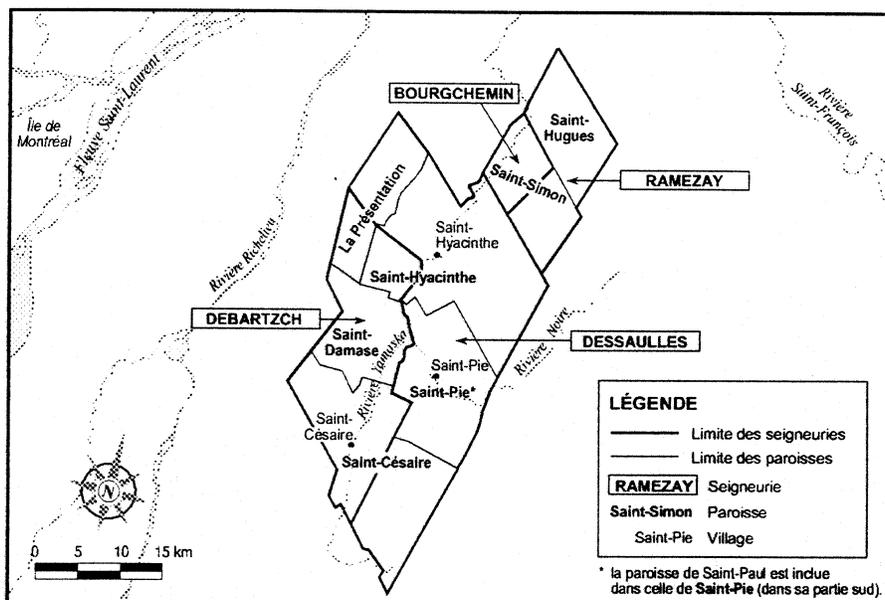


Figure 1 Le comté de Saint-Hyacinthe en 1830 (paroisses et seigneuries)

ailleurs, le cahier de scrutin de 1830 et le recensement de 1831 identifient deux secteurs distincts dans la paroisse de Saint-Hugues : au nord, la section de Saint-Hugues même et au sud, la section de Saint-Simon qui deviendra officiellement une paroisse en 1833. Avant la réforme électorale de 1829, les différentes paroisses du comté de Saint-Hyacinthe faisaient partie de la circonscription de Richelieu sauf la paroisse de Saint-Césaire qui était alors rattachée à la circonscription de Bedford.

Le régime seigneurial constitue aussi une institution fondamentale dans la société bas-canadienne¹⁹. Le régime seigneurial accorde à des individus ou des institutions, nommés seigneurs, une série de droits fonciers sur un large territoire. Ce système confère également aux seigneurs le monopole de certaines activités économiques dans l'étendue de leur seigneurie. Ce bien foncier est donc d'abord une source plus ou moins considérable de revenus variant selon sa superficie, sa situation, sa population, ses ressources et selon l'importance des prélèvements imposés aux censitaires. La gestion des seigneuries institue par ailleurs des rapports sociaux tantôt de type paternaliste,

¹⁹ La liste des ouvrages et des articles consacrés à l'étude du régime seigneurial est d'ailleurs très considérable. Pour un aperçu des principaux travaux sur ce sujet, voir F. Ouellet, « Féodalité, régime seigneurial et modernisation dans l'historiographie québécoise des années 1980 », *Annali Accademici Canadesi/ Revue du Centre académique canadien en Italie*, Ottawa, 1981, p. 21-49.

tantôt de type autoritaire entre le seigneur et ses censitaires²⁰. La seigneurie est une source de prestige social et un instrument de pouvoir politique d'autant plus que la grande propriété foncière demeure l'un des fondements du système politique²¹.

En 1830, le comté de Saint-Hyacinthe compte quatre seigneuries, mais seulement trois seigneurs. Ces seigneuries englobent certaines paroisses et en divisent d'autres.

La seigneurie primitive de Saint-Hyacinthe, concédée à l'origine sous le nom de Maska, couvre la plus grande partie du comté, soit environ 825 à 850 kilomètres carrés. Depuis 1811, cette seigneurie est toutefois divisée en deux propriétés distinctes : la partie du seigneur principal, Hyacinthe-Marie Delorme, et celle de son neveu, Pierre-Dominique Debartzch²². En 1814, la seigneurie principale de Saint-Hyacinthe devient la propriété de Jean Des-saulles en tant que légataire universel des biens de son cousin Delorme. Cette seigneurie couvre les cinq huitièmes de la concession originelle de Maska : la paroisse de Saint-Hyacinthe à l'exception d'une centaine de terres au sud-ouest de la paroisse et d'une partie du domaine de la Cascade (le village de Saint-Hyacinthe), la paroisse de Saint-Pie, la partie septentrionale de la paroisse de La Présentation et la partie orientale, en grande partie inhabitée, de la paroisse de Saint-Césaire. La propriété Debartzch couvre les trois autres huitièmes de la seigneurie primitive de Saint-Hyacinthe : l'ensemble de la paroisse de Saint-Damase, la moitié méridionale de la paroisse de La Présentation et la moitié occidentale de la paroisse de Saint-Césaire. Le seigneur Debartzch possède aussi les trois huitièmes du domaine de la Cascade.

Au nord du comté, Hugues Lemoine de Martigny possède les deux seigneuries de Bourgchemin et de Ramesay²³. La seigneurie de Bourgchemin couvre la partie occidentale du secteur de Saint-Simon tandis que celle de

20 Pour une étude de l'évolution des modes de gestion des seigneuries et de l'impact de ces divers modes de gestion dans les rapports sociaux, voir F. Noël, *The Christie Seigneuries: Estate Management and Settlement in the Upper Richelieu Valley, 1760–1854*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992.

21 Dans l'historiographie québécoise, l'importance de la grande propriété foncière dans le système politique et, conséquemment, dans le mode d'organisation politique au Bas-Canada a d'abord été soulignée par P. Tousignant, « Problématique pour une nouvelle approche de la constitution de 1791 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 4, juin 1981, p. 415–436. Dans un ouvrage plus récent, la grande propriété foncière est définie comme l'un des principaux fondements du système social et politique au Bas-Canada. G. Bernier et D. Salée, *The Shaping of Quebec Politics and Society: Colonialism, Power and the Transition to Capitalism in the 19th Century*, Washington, Taylor and Francis, 1993.

22 ANQM, notaire J. Papineau, le 23 septembre 1811 : acte de partage de la seigneurie de Saint-Hyacinthe.

23 En 1818, H. Lemoine de Martigny acquiert de G. Jenkins, sous seing privé, la seigneurie de Bourgchemin et la moitié de la seigneurie de Ramesay. Dix ans plus tard, G. Jenkins lui cède, sous seing privé, l'autre moitié de la seigneurie de Ramesay. P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages, et aveux et dénombremens conservés aux Archives de la province de Québec*, Beauceville, L'éclaireur, 1928, vol. 4, p. 112 et 219–220.

Ramesay englobe la partie orientale de ce secteur et l'ensemble du secteur de Saint-Hugues.

Les candidats

Depuis 1791, le nombre de députés est fixé à 50 pour l'ensemble du Bas-Canada. Chacun des comtés est alors représenté par deux députés. En 1829, la Chambre d'assemblée décide de déterminer, selon la population, le nombre de députés élus dans un comté. Un comté doit compter au moins 1 000 personnes pour élire un député et au-dessus de 4 000 personnes, un comté pourra élire deux députés. En 1830, les électeurs de la nouvelle circonscription de Saint-Hyacinthe dont la population se situe au-dessus de 15 000 personnes peuvent donc élire deux députés.

Dans cette élection, quatre candidats, réunis en deux équipes plus ou moins formelles, appuyant le parti Patriote, vont se disputer les deux places disponibles. L'affrontement paraît davantage lié à des enjeux locaux, plutôt qu'à des différends idéologiques sur les grandes questions politiques à l'échelle coloniale. Cette lutte électorale constitue en quelque sorte une compétition locale liée au prestige et au statut des candidats. La distance sociale entre les candidats est certes l'un des volets les plus intéressants de cette lutte électorale dans la mesure où elle permet de nuancer les concepts d'élite sociale et de pouvoir dans le monde rural.

Le plus connu des quatre candidats est le seigneur Dessaulles²⁴. La propriété de Dessaulles, l'une de plus importantes seigneuries du Bas-Canada, couvre environ la moitié de la superficie totale du comté dont une large proportion des secteurs les plus anciennement et les plus densément peuplés. La majorité des électeurs du comté sont donc les censitaires du candidat Dessaulles dont la carrière politique est intimement liée au statut de seigneur. En 1814, il héritait de tous les biens de son cousin Delorme dont la part de ce dernier dans la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Deux ans plus tard, il lui succédait comme député de la circonscription de Richelieu à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Jusqu'à la création du comté de Saint-Hyacinthe, il fut constamment réélu comme l'un des deux députés du comté de Richelieu. Il y représentait les intérêts du secteur de Saint-Hyacinthe tandis que l'autre député y défendait ceux des paroisses voisines de la vallée du Richelieu.

Le seigneur Dessaulles est un personnage fortement enraciné dans son milieu et depuis longtemps impliqué dans les institutions locales. Il réside dans la seigneurie de Saint-Hyacinthe depuis 1790 environ. Par ailleurs, il y exerça la fonction d'agent seigneurial bien avant de devenir lui-même seigneur : d'abord, dans les dernières années du XVIII^e siècle, au service de

24 Nous disposons ainsi d'une documentation abondante sur le personnage. Nous pouvons d'abord compter sur deux courtes notices biographiques : J.-P. Bernard, « Dessaulles, Jean », *Dictionnaire biographique du Canada*, tome 6 (1821–1835), p. 226–227; A. Lavoie *et al.*, « Jean Dessaulles », *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792–1992*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 225. De plus, la plupart des ouvrages d'histoire locale lui consacrent quelques pages.

sa tante, Marie-Anne Crevier-Descheneaux, la veuve de Hyacinthe-Simon Delorme; puis, au début du XIX^e siècle, au service de son cousin H.-M. Delorme. Dessaulles a également secondé son cousin dans l'organisation locale de la milice, comme capitaine et comme major, avant de lui succéder à la direction du bataillon de Saint-Hyacinthe, au rang de lieutenant-colonel. Au début du XIX^e siècle, Jean Dessaulles a également exercé la fonction de juge de paix cumulant ainsi des pouvoirs judiciaires et seigneuriaux. Par ailleurs, à la même époque, il a également oeuvré, comme marguillier, à l'administration des biens de la fabrique de la paroisse de Saint-Hyacinthe.

En 1830, le réseau familial du candidat Dessaulles dépasse largement les limites de la région. Dès 1816, il intègrait l'une des familles les plus influentes de la sphère politique bas-canadienne en épousant Marie Rosalie Papineau, la fille de Rosalie Cherrier et de Joseph Papineau, notaire et seigneur de la Petite-Nation. De 1816 à 1830, le député Dessaulles appuie assez constamment les politiques du parti Canadien, puis du parti Patriote, dont le principal dirigeant durant cette période est son beau-frère, Louis-Joseph Papineau. Mais, après l'élection de 1830, alors que les tensions entre le gouvernement et le parti Patriote s'intensifient, le député Dessaulles est l'un des membres de l'élite réformiste canadienne qui, dans un esprit de conciliation, accepte l'invitation du gouverneur Matthew W. Aylmer à joindre le Conseil législatif. De sa nomination au début de 1832 jusqu'à son décès en juin 1835, le nouveau conseiller Dessaulles adopte un comportement effacé tentant de préserver au mieux ses amitiés et sa réputation dans les milieux réformistes.

Le colistier du seigneur Dessaulles, Joseph Bistodeau, est un marchand du village de Saint-Hyacinthe, âgé de 62 ans²⁵. Ce marchand est également un important propriétaire foncier qui, lors de recensement de 1831, déclare 798 arpents de terre possédée dont 210 de terre défrichée. Né à l'extérieur de la région, Bistodeau s'est établi au village de Saint-Hyacinthe, comme marchand, vers 1809. En 1830, ce notable qui est demeuré célibataire ne compte aucun parent proche dans le comté. Cependant, l'un de ses neveux, Jean Bistodeau, est également marchand; mais dans le comté voisin de Richelieu, au village de Saint-Ours. Le candidat Bistodeau a toutefois noué au fil des ans une relation particulière avec Louis Picard et Louise Drolet, un couple d'artisans qui a résidé durant plusieurs années au village de Saint-Hyacinthe et qui, en 1830, habite le village de Saint-Pie²⁶.

25 Les renseignements sur ce candidat proviennent d'abord de dossiers constitués à partir des actes notariés, des registres d'état civil et des recensements. Nous avons également glané plusieurs informations dans divers ouvrages d'histoire locale.

26 Joseph Bistodeau est le parrain du fils aîné du menuisier Louis Picard, Louis-Joseph-Antoine, et dans les deux premières versions de son testament, en 1812 et en 1817, il le désigne comme le légataire universel de ses biens de préférence aux membres de sa famille directe. ANQM, L. Picard, le 11 novembre 1812; ANQM, P.-A. Gauthier, le 27 mars 1817. Au début des années 1830, Louis Picard, désormais menuisier à Saint-Pie, y remplit le rôle d'agent au service du marchand Bistodeau dans des transactions foncières relatives au lotissement du nouveau village de cette paroisse.

Comme le seigneur Dessaulles, le marchand Bistodeau a exercé la fonction de juge de paix au village de Saint-Hyacinthe, d'abord de 1817 à 1822, puis à compter de 1830. Il a également fait partie des officiers de milice du bataillon de Saint-Hyacinthe en accédant à l'état-major, au rang d'enseigne aide-major, durant la guerre de 1812²⁷. Avant l'élection de 1830, il avait déjà participé à la vie politique locale en devenant, en 1824, l'un des premiers syndics du village de Saint-Hyacinthe²⁸. Ce marchand s'est également fait connaître dans la communauté par le biais de contributions à certaines oeuvres comme le don d'une cloche au collège de Saint-Hyacinthe²⁹ et la cession d'un terrain pour la construction d'une première église dans la paroisse de Saint-Pie³⁰. Cette dernière action n'est toutefois pas désintéressée puisque, par la suite, le marchand de Saint-Hyacinthe procède à des lotissements sur la terre voisine de l'église, contrôlant ainsi le développement du village de Saint-Pie, également désigné sous le nom du village Bistodeau.

Le marchand Bistodeau est l'un des deux perdants de l'élection de 1830. Malgré cela, il continue de participer activement à certaines activités politiques sur les scènes locale et régionale. En 1832, il fait partie d'un comité patriote réunissant 24 des principaux notables des cinq comtés de la rive sud, dans la région de Montréal, dont les seigneurs Debartzch, Dessaulles, de Rouville et de Saint-Ours; les marchands Archambault, Cartier, Drolet et Franchère; le notaire Boileau et le docteur Nelson³¹. En 1835, il préside dans la salle des habitants, au village de Saint-Hyacinthe, la réunion d'une filiale locale de « l'Union patriotique de Montréal » assisté, au poste de secrétaire, de Patrice Renaud-Blanchard, le fils de l'un de ses adversaires à l'élection de 1830³². Au début de l'année 1837, il réaffirme ses convictions réformistes en refusant, comme plusieurs autres officiers de milice, de lire à ses miliciens les ordonnances prohibant les assemblées populaires et en remettant sa démission, comme officier de milice, aux autorités coloniales³³. Après la défaite de Saint-Charles, les autorités procèdent à l'arrestation de plusieurs activistes patriotes du village de Saint-Hyacinthe dont celle, temporaire, du marchand Bistodeau, alors âgé de 69 ans³⁴.

27 H. L. Irving, *Officers of the British Forces in Canada during the War of 1812–15*, Welland Tribune Print, p. 186–187.

28 C.-P. Choquette (M^{gr}), *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, Richer et fils libraires-éditeurs, 1930, p. 91.

29 « Le 5 avril 1817, les enfants Louis Picard, âgé de six ans, et sa soeur Louise, âgée de quatre ans, figuraient comme parrain et marraine à la bénédiction » de cette cloche donnée au collège de Saint-Hyacinthe par Joseph Bistodeau (Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, p. 40).

30 I. Desnoyers, « Histoire de la paroisse de Saint-Pie », cahier manuscrit, vers 1880, Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

31 Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, p. 118.

32 *Ibid.*, p. 127.

33 L'impact de ces démissions dans le processus de radicalisation du mouvement patriote a été fort bien présenté par A. Greer, *Habitants et patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997, p. 200–205.

34 Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, p. 155–156.

L'un des deux adversaires du tandem Dessaulles et Bistodeau est un marchand du village de Saint-Hyacinthe, âgé de 52 ans, Antoine Valin³⁵. Ce candidat peut, à l'instar de Bistodeau, miser sur une longue et fructueuse carrière commerciale même s'il est occasionnellement identifié comme cultivateur dans certains actes d'état civil et dans certains autres documents officiels tel le recensement de 1831. D'ailleurs, dans ce recensement, ce « cultivateur » résidant au village, déclare posséder 345 arpents de terre entièrement défrichés. Il a toutefois amorcé ses activités commerciales au village de Saint-Hyacinthe, dès l'âge de 21 ans, en 1800. De 1800 à 1830, il demeure au village de Saint-Hyacinthe sauf pour une courte période de temps durant laquelle, au milieu des années 1820, il réside dans la nouvelle paroisse de Saint-Damase.

Valin est l'avant-dernier enfant d'une famille paysanne aisée de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Le monde du négoce n'était déjà pas un univers tout à fait étranger à cette famille. L'un des oncles maternels du candidat Valin, Joseph Plamondon, avait été pendant plusieurs années, de 1772 environ jusqu'à son décès en 1793, l'un des principaux marchands de la paroisse voisine de Saint-Charles-sur-Richelieu. Par ailleurs, le frère de Joseph, Michel Plamondon, avait également mené des incursions dans le secteur commercial quoique ce dernier demeure longtemps identifié comme cultivateur, d'abord à Saint-Charles, puis à Saint-Marc-sur-Richelieu. Cependant, en 1815, celui-ci migre au village de Saint-Hyacinthe et, à partir de cette date, il est désormais associé au monde marchand. Vers 1830, le candidat Valin compte aussi d'autres parents, cousins et neveux, associés au monde marchand, les uns de façon permanente, les autres de façon temporaire. Valin est sans contredit, parmi les quatre candidats de cette élection, celui dont le réseau de parenté, à l'intérieur du comté de Saint-Hyacinthe, est le plus large et le plus diversifié. En 1831, le candidat compte près d'une soixantaine de parents, jusqu'aux cousins et cousins par alliance, parmi l'ensemble des chefs de ménage du comté. Ce groupe qui est présent dans les divers échelons de la société, du monde marchand jusqu'au prolétariat rural, comprend surtout une forte proportion de cultivateurs bien nantis.

L'implication de Valin dans les institutions locales est moins importante et plus tardive que celle de ses deux adversaires. Comme les autres candidats, il est un officier du bataillon de la milice de Saint-Hyacinthe. Il aurait d'abord occupé le poste de lieutenant durant la guerre de 1812³⁶. Quinze ans plus tard, en 1827, il réintègre le groupe des officiers en accédant au rang de capitaine³⁷.

35 La plupart des informations concernant ce candidat ont été tirées d'une recherche menée antérieurement, à partir des registres d'état civil, des actes notariés et des recensements, sur la reproduction sociale pendant quatre générations d'une famille rurale à la frontière de la paysannerie et de la notabilité. Pour plus de détails sur cette recherche, voir C. Dessureault, « Reproduction sociale dans le Québec préindustriel : les élus et les exclus », dans *Les exclus de la terre en France et au Québec 17^e-20^e siècles. La reproduction familiale dans la différence*, sous la direction de G. Bouchard, J. A. Dickenson et J. Goy, Québec, Septentrion, 1998, p. 51-70.

36 Irving, *Officers of the British Forces in Canada*.

37 ANC, RG9, 1A5, vol. 12, bobine T-6943 (1827).

L'année suivante, il est indirectement mêlé à un conflit concernant la nomination d'un autre capitaine de milice dans la paroisse de Saint-Damase³⁸. Les habitants de cette paroisse s'objectent alors au choix du lieutenant-colonel Dessaulles qui, en vertu du respect de l'ancienneté, a accordé une promotion à l'un de ses lieutenants, Joseph Sené, en le désignant l'année précédente comme capitaine. Les habitants, invoquant l'incompétence et l'autoritarisme de cet officier, proposent en vain au lieutenant-colonel Dessaulles de nommer un autre capitaine parmi trois candidats sans expérience antérieure comme officier. Or, l'un de ces candidats est Charles Picard dit Destroismaisons, le gendre de Valin. Ce conflit peu sembler banal, mais il révèle certaines tensions déjà présentes avant l'élection de 1830. Ces tensions ont sans doute influencé les comportements électoraux dans ce secteur du comté.

Valin est le principal perdant de cette élection. Après cinq jours de scrutin, il accuse un sérieux recul sur les autres candidats et il choisit alors de se retirer de la course. La candidature de Valin a toutefois contribué dans certains secteurs du comté à la victoire finale de son colistier. Après l'élection, il continue ses activités commerciales et obtient un poste comme commissaire des chemins dans le comté³⁹. Il décède quelques années plus tard, en 1835, à l'âge de 56 ans.

Le dernier candidat de cette élection est un cultivateur de la paroisse de Saint-Hyacinthe, âgé de 41 ans, Louis Renaud-Blanchard⁴⁰. Né dans la région de l'Assomption, il épouse en 1809, à l'âge de 20 ans, Élisabeth Poulin la fille d'Élisabeth Renaud-Blanchard et d'Étienne Poulin, cultivateur à Saint-Marc-sur-Richelieu. Par la suite, vers 1812, Louis Renaud-Blanchard migre avec sa famille dans la paroisse de Saint-Hyacinthe en même temps que ses deux beaux-frères, Louis Poulin et Pascal Bourbonnière. Dans les années suivantes, deux autres beaux-frères Poulin viennent les rejoindre dans cette paroisse. En 1831, Renaud-Blanchard est un cultivateur prospère possédant 370 arpents de terre dont 168 de terre défrichée.

Renaud-Blanchard s'est d'abord fait connaître en militant au sein de la fabrique paroissiale. Quoique originaire de l'extérieur de la région, celui-ci réussit à se faire élire en 1823, dès l'âge de 34 ans, comme marguillier à Saint-Hyacinthe⁴¹. Durant son mandat comme marguillier en charge, en 1826, il initie une nouvelle politique de prêts de semences, à même les surplus de la

38 ANC, RG9, 1A1 (1828), lettre du lieutenant-colonel Dessaulles à l'adjudant-général Vassal de Monviel.

39 Cette fonction est mentionnée dans certains contrats notariés et dans l'acte de décès du marchand Valin. ANQM, registre de la paroisse de Saint-Hyacinthe, le 22 mars 1835.

40 La plupart des informations concernant ce candidat proviennent du dépouillement de sources manuscrites quoique L. Renaud-Blanchard, comme ancien député, ait fait l'objet d'une courte notice biographique : A. Lavoie *et al.*, « Louis Raynaud-Blanchard », *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792–1992*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 636.

41 Desnoyers, « Histoire de la paroisse de Saint-Hyacinthe ». Les listes des marguilliers des différentes paroisses du comté sont disponibles dans les monographies paroissiales manuscrites de l'abbé I. Desnoyers. La plupart de ces listes précisent la date de l'élection du marguillier et l'année durant laquelle celui-ci a rempli la fonction spécifique de marguillier en charge.

fabrique, aux cultivateurs démunis ou victimes de mauvaises récoltes⁴². De plus, ce cultivateur appuie la contestation menée par les notables visant, selon les paroisses, à instaurer ou à préserver un mode de fonctionnement démocratique au conseil de fabrique. Pourtant, Renaud-Blanchard, en tant qu'ancien marguillier, aurait conservé son privilège de siéger aux assemblées de la fabrique même si les autorités cléricales avaient réussi à imposer, à l'échelle de la province, un mode de fonctionnement plus restrictif. Par ailleurs, à l'instar de Valin, il intègre le corps des officiers de milice, lors de la réforme de 1827, en accédant directement au rang de capitaine⁴³.

Le réseau familial de ce candidat compte seulement neuf chefs de ménage dans le comté de Saint-Hyacinthe et comprend essentiellement des parents directs ou indirects de son épouse. Ce groupe familial recrute principalement des paysans aisés. Dans le recensement de 1831, l'un de ces neuf chefs de ménage est identifié comme forgeron, au village de Saint-Hyacinthe, et les huit autres comme cultivateurs dont sept possédant des terres d'une superficie supérieure à 216 arpents (de 216 jusqu'à 580 arpents). En 1830, ce réseau familial est déjà fort bien représenté dans les institutions locales et surtout dans la structure de commandement de la milice avec quatre capitaines, y compris le candidat, un lieutenant et un enseigne.

La victoire de Renaud-Blanchard dans cette élection n'est pas un accident de parcours et elle force à questionner le statut social et le poids politique de certains paysans. En 1832, lors d'une élection complémentaire visant à remplacer le député Dessaulles, nommé au Conseil législatif, Louis Poulin, l'un des beaux-frères de Renaud-Blanchard, réussit à se faire élire à son tour comme député du comté de Saint-Hyacinthe en se faufilant entre le candidat soutenu par le clan Papineau, le docteur Boutillier, et le candidat soutenu par le clan Bourdages, l'arpenteur Couillard-Després⁴⁴. À l'élection de 1834, Renaud-Blanchard est à nouveau choisi comme l'un des deux députés du comté de Saint-Hyacinthe tandis que son beau-frère, Louis Poulin, doit céder la place au docteur Boutillier. Dans les années subséquentes, ces deux beaux-frères seront directement impliqués dans les mouvements insurrectionnels : l'ancien député Poulin est alors arrêté, puis relâché⁴⁵, tandis que le député Renaud-Blanchard, parti combattre à Saint-Charles avec d'autres habitants de Saint-Hyacinthe⁴⁶, doit ensuite se réfugier temporairement aux États-Unis⁴⁷.

42 Archives de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, Cahier de compte de la fabrique, 1826.

43 En 1827, le lieutenant-colonel Dessaulles a alors procédé à la nomination, dans le bataillon de Saint-Hyacinthe, d'au moins dix nouveaux capitaines sans expérience antérieure comme lieutenants ou comme enseignes. La majorité de ces nouveaux capitaines ont été recrutés parmi les marchands et les membres des professions libérales.

44 Choquette, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*, p. 119.

45 A. Lavoie et al., « Louis Poulin », *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792–1992*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 614.

46 P. Meunier, *L'insurrection de 1837 à Saint-Charles et le seigneur Debartzch*, Montréal, Fides, 1986, p. 110.

47 Lavoie et al., « Louis Renaud-Blanchard », *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792–1992*.

Le déroulement du scrutin et la participation électorale

L'*Acte constitutionnel* définit de manière générale le processus électoral et les conditions du droit de vote⁴⁸. Par la suite, le gouvernement adopte au fil des années de nouveaux articles de loi précisant davantage certaines modalités du processus de manière à résoudre certains problèmes ponctuels.

Dans les comtés ruraux, le droit de vote est réservé aux personnes de plus de 21 ans possédant un bien foncier de la valeur nette annuelle, en sus des rentes et des autres charges, d'au moins 2 livres sterling ou 44 chelins et 5 deniers 1 farthing cours halifax. L'imposition d'un cens électoral fondé sur la possession d'un bien foncier exclut ainsi de manière assez systématique les journaliers et les fermiers, soit environ 15 à 20 pour cent des chefs de ménage dans certaines paroisses du comté de Saint-Hyacinthe. Par contre, ce cens électoral serait relativement modeste et, au Bas-Canada, le droit de vote serait ainsi accessible à la plupart des petits propriétaires ruraux. Nous pouvons tout de même essayer de préciser davantage la valeur de ce cens électoral en considérant cette valeur annuelle nette comme un taux de rendement de 6 pour cent sur le capital d'un bien foncier. La valeur de la terre ou de l'emplacement requis pour voter dans un comté rural serait alors d'au moins 37 livres cours halifax ou d'au moins 888 livres ancien cours (l'ancienne livre tournoi, au taux en vigueur en Nouvelle-France, demeure la monnaie de référence employée dans les campagnes bas-canadiennes). Le nombre de propriétaires dont la valeur des terres ou des emplacements se situe en dessous de ce seuil serait sans doute assez élevé dans plusieurs régions du Bas-Canada, surtout dans les secteurs de peuplement récent. Mais l'emploi d'un tel calcul n'est pas évident, ni de la part des candidats, ni de celle du président rapporteur d'une élection. Dans la plupart des cas, la possession reconnue d'une terre devait largement suffire comme preuve de qualification.

La possession d'un bien foncier réserve en grande partie le droit de vote aux chefs de ménage masculins. Certes, les femmes possédant les qualifications requises peuvent voter. Cependant, nous n'avons relevé que 17 femmes, souvent des veuves pouvant afficher publiquement leur statut de chef de ménage. Par ailleurs, les célibataires féminins comme masculins fournissent un nombre certainement réduit d'électeurs et ceux-ci, comme le notaire Donald G. Morisson du village de Saint-Hyacinthe, doivent davantage provenir des milieux aisés que des classes populaires.

Les élections se tiennent en des endroits précis du comté. Le bureau de scrutin doit être situé dans un endroit reconnu comme respectable et accessible aux électeurs. Dans cette élection, le seul bureau de scrutin du comté est fixé au village de Saint-Hyacinthe. La loi électorale permet le recours à une procédure expéditive consistant en un vote à main levée, pour l'un ou l'autre

48 Pour la rédaction de cette partie de l'article, nous avons surtout utilisé l'excellente synthèse de Nathalie Picard sur lois électorales régissant le droit de vote et le droit des élections au Bas-Canada. Voir N. Picard, « Les femmes et le vote au Bas-Canada de 1792 à 1849 », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1992, p. 34-45.

des candidats, des personnes présentes à l'ouverture du bureau de scrutin. Cependant, si l'un des candidats ou au moins trois électeurs demandent le *poll*, l'officier doit procéder au scrutin.

La réception des voix commande une procédure relativement longue : l'officier doit compiler dans un registre appelé *poll book* le ou les votes de chacun des électeurs, ainsi qu'une série d'informations sur l'identité, la profession, le lieu de résidence et la qualification de chacun de ces électeurs. Les élections peuvent ainsi durer plusieurs jours, tant qu'il se présente un électeur à chaque heure d'ouverture du *poll*. L'élection dans le comté de Saint-Hyacinthe débute le 4 octobre et se termine le 11 octobre. Pendant huit jours, 1 317 personnes des divers secteurs du comté se présentent tantôt par groupe, tantôt seule, au bureau de scrutin au village de Saint-Hyacinthe. De ce nombre, le président rapporteur refuse le droit de vote à 18 personnes avec le consentement unanime des candidats alors que deux ont tout de même voté malgré l'objection de l'un des candidats.

L'élection se déroule en deux temps. Du 4 au 9 octobre, les électeurs peuvent voter pour un ou deux des quatre candidats. Après le 9 octobre, le choix des électeurs est toutefois réduit à trois candidats suite au désistement du marchand Valin. Les électeurs doivent préciser leur choix publiquement devant les candidats, devant le président rapporteur et devant les autres personnes présentes au bureau de scrutin. Nous pouvons alors imaginer la pression sociale que peuvent subir certains électeurs pour qui l'un des candidats est tantôt un créancier, tantôt un employeur, tantôt un membre de la parenté. Le vote pour un candidat adverse devient alors une véritable déclaration publique d'autonomie, voire d'opposition. Cette nature publique de l'acte influe certainement sur le comportement des électeurs et sur la décision même de se rendre voter.

Dans l'ensemble du comté, les 1 299 électeurs représentent environ 8,5 pour cent de la population et près de la moitié des chefs de ménage (voir Tableau 1). Cependant, le nombre et la proportion des électeurs varient considérablement d'un secteur à l'autre du comté (voir Figure 2). Le poids numérique de Saint-Hyacinthe, la plus ancienne et la plus populeuse paroisse du comté, est considérable. Elle fournit près de 40 pour cent des électeurs du comté. Les paroisses de Saint-Pie et de Saint-Damase envoient également des contingents assez importants d'électeurs au bureau de scrutin.

La palme de la participation électorale revient à la paroisse de Saint-Hugues. Malgré la distance du bureau de scrutin, les électeurs des deux secteurs de cette paroisse ont voté massivement. Dans le secteur Saint-Hugues même, le secteur le plus éloigné du bureau de scrutin, la proportion des électeurs par rapport au nombre de chefs de ménage atteint près de 80 pour cent tandis qu'il est d'un peu moins de 60 pour cent dans la paroisse de Saint-Hyacinthe, au centre du comté, et d'environ 55 pour cent dans celle de Saint-Damase. La participation des paroisses de La Présentation et de Saint-Pie est légèrement plus faible, d'un peu moins de 50 pour cent, mais elle demeure très proche de la moyenne du comté. Par contre, les habitants de la paroisse

Tableau 1 Nombre d'électeurs, nombre de chefs de ménage et population du comté de Saint-Hyacinthe en 1830-1831 (par paroisse ou par secteur de recensement)

Nom de la paroisse ou du secteur	Électeurs et population			Électeurs et chefs de ménage		
	A Électeurs	B Habitants	A/B %	A Électeurs	C Chefs de ménage	A/C %
Saint-Hugues	87	592	14,6	87	110	79,1
Saint-Simon	76	612	12,4	76	104	73,1
La Présentation	135	1 646	8,2	135	276	48,9
Saint-Hyacinthe	515	5 317	9,7	515	862	59,7
Saint-Pie*	206	2 294	9,0	206	427	48,2
Saint-Damase	185	2 045	9,0	185	339	54,6
Saint-Césaire	95	2 796	3,4	95	504	18,8
Total	1 299	15 302	8,5	1 299	2 622	49,5

* La paroisse de Saint-Pie inclut la paroisse catholique de Saint-Pie et la paroisse protestante de Saint-Paul.

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830; ANC, recensement du comté de Saint-Hyacinthe, 1831.

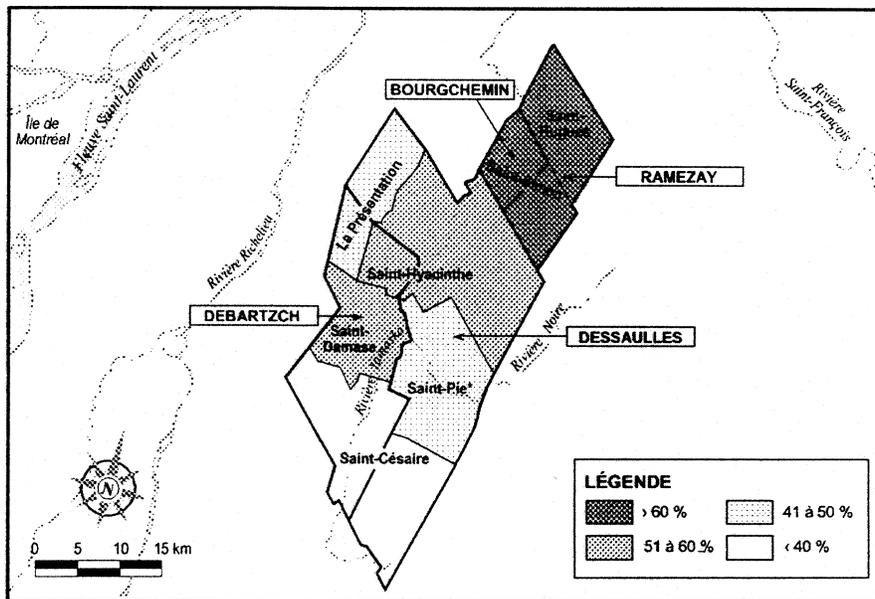


Figure 2 La participation électorale

Tableau 2 Nombre de votes de chacun des candidats dans le comté de Saint-Hyacinthe en 1830 (par paroisse ou par secteur de recensement)

Nom de la paroisse ou du secteur	Jean Dessaulles	Joseph Bistodeau	Antoine Valin	Louis Renaud-Blanchard	Nombre d'électeurs
Saint-Hugues	61	68	17	22	87
Saint-Simon	22	33	24	50	76
La Présentation	96	89	30	46	135
Saint-Hyacinthe	360	254	147	248	515
Saint-Pie	135	109	31	61	173
Saint-Paul	32	30	0	3	33
Saint-Damase	19	15	144	174	185
Saint-Césaire	35	22	33	74	95
Total	760	620	426	678	1 299

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830.

de Saint-Césaire ont apparemment boudé cette élection. La distance du bureau du scrutin n'est certainement pas la seule responsable de cette situation. L'appartenance antérieure de la paroisse de Saint-Césaire au comté de Bedford et l'absence de candidats ou d'enjeux locaux y ont certainement contribué.

Le comportement électoral selon les lieux de résidence

Le comportement électoral des électeurs varie de manière assez importante selon leur lieu de résidence. Nous pouvons essayer de dégager les principales tendances de ces variations spatiales des votes (voir Tableau 2).

Le candidat Dessaulles a ainsi réussi à récolter une forte majorité du vote de ses censitaires. Cette domination de Dessaulles dans son fief n'a cependant pas pleinement rejaiilli sur son partenaire. Certes, la minorité anglo-protestante de Saint-Paul accorde un appui quasi unanime au seigneur Dessaulles et au marchand Bistodeau. De même, dans la paroisse catholique de Saint-Pie, plus des trois quarts des électeurs ont accordé au moins un de leurs votes au seigneur du lieu tandis que le candidat Bistodeau, bien connu dans le secteur, a réussi à convaincre un peu plus des trois cinquièmes des électeurs. Cependant, dans la paroisse de Saint-Hyacinthe, dont le poids politique est beaucoup plus considérable, la proportion d'électeurs appuyant le seigneur Dessaulles se maintient à 70 pour cent tandis que celle de Bistodeau chute à un peu moins de la moitié.

À La Présentation, l'équipe de Dessaulles et de Bistodeau réussit à accaparer près de 70 pour cent de l'ensemble des votes même si un peu moins de la moitié de cette paroisse fait partie de la seigneurie Debartzch. Par contre, à Saint-Césaire, où la seigneurie Dessaulles couvre une partie encore relativement peu peuplée de la paroisse, la récolte de ces deux candidats est beaucoup moins abondante, soit environ le tiers des votes exprimés.

À l'extérieur de sa seigneurie, le candidat Dessaulles a réussi sa meilleure performance dans le secteur de Saint-Hugues, au nord du comté. Le soutien du seigneur Lemoine de Martigny, dont la résidence est située dans cette partie de la seigneurie de Ramesay, a certainement contribué à l'avance de Dessaulles et de Bistodeau dans ce secteur. Par contre, le seigneur Dessaulles et le marchand Bistodeau ont connu moins de succès dans le secteur de Saint-Simon et surtout dans la paroisse de Saint-Damase.

L'équipe de Valin et de Renaud-Blanchard a ainsi obtenu son meilleur résultat dans cette paroisse de Saint-Damase. Le marchand Valin y disposait sans doute, comme ancien résidant de l'endroit, de contacts privilégiés parmi la population. Sous cet angle, le cultivateur Renaud-Blanchard a grandement profité de son association avec le marchand Valin. Après le retrait de celui-ci, la plupart des électeurs de Saint-Damase maintiennent de façon générale leur appui au cultivateur de Saint-Hyacinthe et continuent généralement de boudier le candidat Dessaulles malgré la décision rapide de l'ancien candidat Valin de lui accorder l'un de ses deux votes. Le marchand Valin n'a effectué aucune véritable percée dans les autres secteurs du comté, y finissant dernier ou avant-dernier. Quoique derrière le seigneur Dessaulles et le marchand Bistodeau dans la paroisse de Saint-Hyacinthe, le candidat Renaud-Blanchard, capitaine de milice et ancien marguillier de la fabrique locale, a réussi à y mener une lutte serrée pour la deuxième place, y devançant le notable villageois Bistodeau dans la zone rurale. De plus, ce cultivateur a réussi à effectuer des percées stratégiques dans le secteur de Saint-Simon et dans la paroisse de Saint-Césaire en y obtenant respectivement l'appui des deux tiers et des trois quarts des électeurs.

Les deux vainqueurs de cette élection ont obtenu la majorité du vote des électeurs, chacun dans des secteurs spécifiques du comté. L'emprise du seigneur Dessaulles demeure forte dans l'étendue de son fief tandis que la percée du candidat paysan a été beaucoup plus importante à l'extérieur de celui-ci dans les paroisses de Saint-Damase, de Saint-Simon et de Saint-Césaire (voir Figure 3).

Le comportement électoral et l'appartenance sociale

La condition sociale des électeurs est l'un des facteurs susceptibles d'influencer leurs votes. Le président rapporteur de cette élection, le notaire Têtu, a relevé de manière assez systématique le statut socioprofessionnel des électeurs. Ce relevé donne un premier aperçu de leur condition sociale. Nous avons donc vérifié la répartition des votes selon les statuts socioprofessionnels inscrits dans le cahier de scrutin (voir Tableau 3).

Nous pouvons aisément constater le ralliement de la plupart des notables du comté, du moins ceux qui ont voté, derrière les candidats Dessaulles et Bistodeau. Nous avons déjà noté l'appui du seigneur de Ramesay pour ces deux candidats. Nous pouvons également constater le soutien quasi unanime des membres des professions libérales envers ces deux candidats : la seule exception étant le notaire Ambroise Brunelle, du village de Saint-Césaire, le

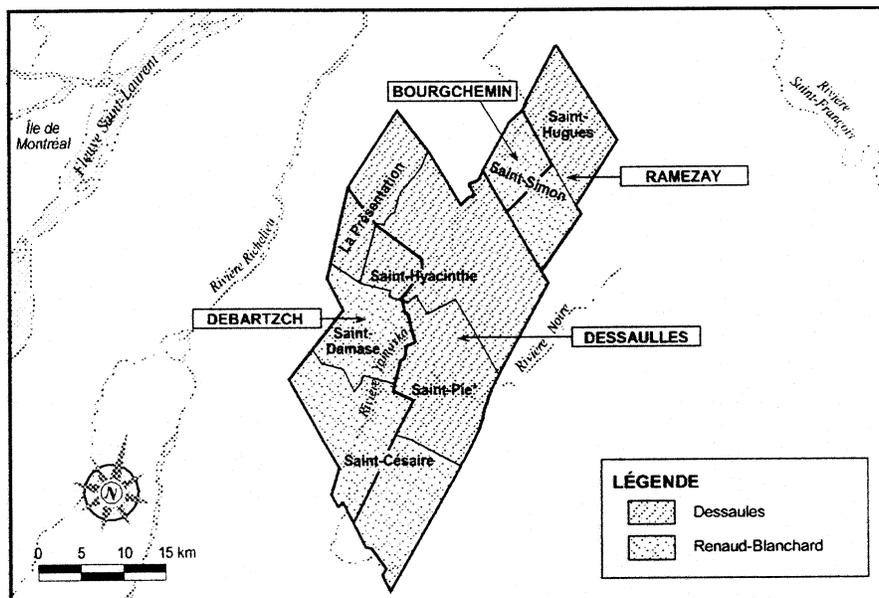


Figure 3 La rayonnement respectif des deux députés élus

Tableau 3 Votes des électeurs du comté de Saint-Hyacinthe selon leur statut socioprofessionnel, 1830

Statut socioprofessionnel	Jean Dossaules	Joseph Bistodeau	Antoine Valin	Louis Renaud-Blanchard	Nombre d'électeurs
Seigneur	1	1	0	0	1
Professions libérales	6	6	1	1	7
Marchands	12	10	1	2	13
Bourgeois	3	3	0	0	3
Aubergistes	2	2	1	1	3
Huissiers	2	0	0	2	2
Mâtres d'école	2	0	1	1	2
Artisans	34	31	15	22	52
Cultivateurs	684	556	401	643	1 196
Journaliers	2	2	0	0	2
Femmes*	11	8	6	6	17
Statut non spécifié	1	1	0	0	1
Total	760	620	426	678	1 299

* Le président rapporteur n'a pas précisé le statut socioprofessionnel des électrices. Nous avons préféré réunir l'ensemble de ces électrices dans un groupe spécifique même si le sexe ne constitue pas, comme tel, un statut socioprofessionnel.

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830.

gendre du candidat Valin. La plupart des marchands ont également appuyé le seigneur Dessaulles et le marchand Bistodeau. Dans ce groupe d'électeurs, le seul vote accordé au candidat Valin provient de son ancien concitoyen de Saint-Damase, le marchand Pierre-Claude Phaneuf, tandis que l'un des deux votes recueillis par Renaud-Blanchard lui vient de l'ex-candidat Valin. Les votes des bourgeois viennent confirmer la cohésion du comportement électoral des notables ou des élites rurales autres que paysannes.

Les candidats Dessaulles et Bistodeau récoltent aussi une assez forte majorité des votes parmi les artisans dont plusieurs habitent, comme les notables, dans les villages. Le vote des femmes, de même que celui de la plupart des autres groupes socioprofessionnels, à l'exception des cultivateurs, profitent également davantage à ces deux candidats.

Compte tenu de l'importance numérique du groupe, les votes des cultivateurs demeurent toutefois les plus déterminants dans cette élection. Ces votes sont beaucoup plus divisés que ceux des autres groupes socioprofessionnels. Chez les cultivateurs, le seigneur Dessaulles sort tout de même le principal vainqueur de l'élection. Le cultivateur Renaud-Blanchard y devance toutefois le marchand Bistodeau par plus de 90 voix en convainquant plusieurs cultivateurs appuyant Dessaulles de voter également pour lui, c'est-à-dire de diviser leurs voix dans deux équipes distinctes⁴⁹. Le cultivateur Renaud-Blanchard est aussi le candidat récoltant le plus de votes provenant d'électeurs, le plus souvent des cultivateurs, choisissant d'accorder leur appui à un seul candidat⁵⁰.

La grande majorité des électeurs du comté sont cultivateurs. Cependant, ces cultivateurs ne forment pas nécessairement un groupe social homogène. Nous avons voulu essayer de saisir l'impact de la différenciation paysanne sur les comportements électoraux. Le cahier de scrutin ne permet toutefois pas d'effectuer des distinctions à l'intérieur de cette masse d'électeurs. Mais nous disposons d'un recensement pour l'année subséquente dont les données aident à résoudre partiellement ce dilemme. Nous avons donc entrepris le jumelage des données du cahier de scrutin de 1830 avec celles du recensement de 1831 pour l'ensemble du comté afin de répartir ce groupe d'électeurs selon la superficie de leurs propriétés foncières.

Les variations nominatives et les nombreux cas d'homonymie ont rendu l'opération difficile et les pertes ont été considérables. Nous avons néanmoins réussi à identifier 510 des cultivateurs du cahier de scrutin parmi les chefs de ménage recensés en 1831 (voir Tableau 4). Nous sommes conscient que le profil électoral de ces 510 cultivateurs ne correspond pas tout à fait à celui de l'ensemble des cultivateurs ayant voté. Par exemple, Renaud-Blanchard obtient plus de votes que Dessaulles dans cet échantillon. Néanmoins,

49 Ainsi, 210 des 1 299 électeurs ont voté pour les candidats des deux équipes adverses dont 157 ont opté pour la combinaison Dessaulles et Renaud-Blanchard.

50 Parmi l'ensemble des électeurs, 113 ont voté seulement pour un seul candidat dont 107 pour Renaud-Blanchard, 5 pour Dessaulles et 1 pour Bistodeau.

Tableau 4 Votes des cultivateurs du comté de Saint-Hyacinthe selon la superficie de leurs terres, 1830

Catégories de cultivateurs selon la superficie des terres en 1831	Jean Dessaulles	Joseph Bistodeau	Antoine Valin	Louis Renaud-Blanchard	Nombre d'électeurs
Plus de 180 arpents	43	30	36	53	84
De 120 à 179 arpents	49	34	29	46	82
De 60 à 119 arpents	169	154	129	191	238
Moins de 60 arpents	65	61	31	47	106
Total	326	279	225	337	510

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830; ANC, recensement des paroisses du comté de Saint-Hyacinthe, 1831.

nous pouvons constater que, dans chacune des catégories de cultivateurs, les comportements demeurent fortement diversifiés. Cependant, le cultivateur Renaud-Blanchard devance les trois autres candidats parmi les paysans possédant plus de 180 arpents tandis que le seigneur Dessaulles et le marchand Bistodeau sortent aisément victorieux parmi les paysans possédant moins de 60 arpents.

Le comportement électoral des élites institutionnelles locales

Dans la section précédente, nous avons vérifié le comportement électoral des notables du comté. Nous référions alors à une définition restrictive de la notabilité servant à désigner un ensemble relativement limité de statuts socioprofessionnels normalement associés au prestige, au pouvoir et à la richesse dans la société rurale : seigneurs, marchands et professions libérales. Nous pourrions inclure dans l'élite rurale, en utilisant une définition plus large de ce concept, les paysans mieux nantis et, à cet égard, les votes des cultivateurs possédant plus de 180 arpents de terre apportent un éclairage partiel sur le comportement de ce groupe d'électeurs. Nous pouvons aussi aborder cette question sous un angle différent en vérifiant le comportement électoral des élites institutionnelles locales, c'est-à-dire des personnes assumant des charges officielles qui, dans leur milieu respectif, leur confèrent du pouvoir et du prestige social. Nous avons plus spécifiquement ciblé la milice et la fabrique.

La milice est d'abord une institution paramilitaire, de type autoritaire, fondée sur des rapports hiérarchiques⁵¹. L'impact de cette institution dans la société rurale bas-canadienne dépasse cependant le champ strict de la défense militaire. Depuis longtemps, les officiers de milice remplissent plusieurs

51 Cette partie de notre étude s'appuie en grande partie sur les concepts et les données d'une recherche antérieure que nous avons effectuée, en équipe, sur le bataillon de la milice de Saint-Hyacinthe. Pour plus de détails sur l'organisation et le rôle de la milice dans la société rurale bas-canadienne, voir Dessureault et Legault, « Évolution organisationnelle et sociale de la milice sédentaire canadienne ».

fonctions civiles et, au cours des années 1820, ils sont amenés à s'impliquer plus directement dans le fonctionnement du processus électoral et dans la mise en place de nouvelles institutions politiques locales.

La structure de commandement de la milice respecte la hiérarchie sociale traditionnelle et la direction de la plupart des bataillons est ainsi confiée aux grands propriétaires fonciers. La milice du comté de Saint-Hyacinthe est répartie dans trois bataillons dont le principal, celui de Saint-Hyacinthe, est dirigé par l'un des candidats à cette élection, le seigneur Dessaulles. La paroisse de Saint-Césaire, au sud du comté, est alors rattachée au bataillon de Rouville, dirigé par le seigneur Hertel de Rouville, tandis que la paroisse de Saint-Hugues (incluant le secteur de Saint-Simon) constitue le noyau principal du nouveau bataillon de Ramesay, dirigé par le seigneur Lemoine de Martigny. Par ailleurs, le marchand Bistodeau est associé à la direction du bataillon de Saint-Hyacinthe comme aide-major, au rang d'enseigne, tandis que les deux autres candidats font partie, au grade de capitaine, des officiers subalternes. La candidature de ces deux capitaines de milice dénote l'esprit d'indépendance de ces officiers subalternes face à leurs officiers supérieurs. Cet esprit d'indépendance semble accréditer une conception plus démocratique de l'organisation de la milice, du moins en milieu rural, selon laquelle le statut et le pouvoir d'un capitaine de milice se fondent d'abord sur la reconnaissance populaire plutôt que sur l'obéissance aux autorités⁵². Le comportement électoral des autres officiers de milice du comté permettra de vérifier, du moins en partie, l'ampleur de la division politique entre les officiers subalternes et leurs officiers supérieurs dont le principal commandant local de la milice.

Nous avons d'abord relevé le nom de l'ensemble des officiers de milice originaires du comté dans chacun des rapports annuels de l'année 1830 des chefs des bataillons de Saint-Hyacinthe, de Ramesay et de Rouville aux autorités de la milice⁵³. Nous avons ensuite procédé à l'identification des officiers des divers secteurs du comté dans le recensement de 1831, puis dans le cahier de scrutin de 1830, en prenant soin d'exclure, comme dans la section précédente, tous les cas d'homonymie. Nous avons ainsi déterminé, de manière assez certaine, les votes de 50 des 102 officiers de milice du comté : 38 des 76 officiers dans le bataillon de Saint-Hyacinthe, 8 des 14 dans celui de Ramesay et 4 des 12 dans celui de Rouville. Le comportement électoral de ces officiers est en bonne partie lié à leur place dans la hiérarchie de l'institution (voir Tableau 5).

52 Sur cette conception de la fonction de capitaine de milice, voir Greer, *Habitants et patriotes*, p. 98–109.

53 Les listes d'officiers de milice de ces bataillons pour l'année 1830 proviennent des rapports transmis par les chefs des bataillons locaux aux autorités coloniales de la milice. Le lieu de résidence des divers officiers n'est pas précisé dans chacune de ces listes de l'année 1830, nous avons donc consulté aussi certaines listes des années précédentes concernant les mêmes bataillons et nous avons ensuite effectué les recoupements nécessaires pour mieux identifier les divers officiers et leurs lieux de résidence. ANC, RG9, 1A3, vol. 1–19, bobines T6942–T6944.

Tableau 5 Votes des officiers de milice du comté de Saint-Hyacinthe selon leur grade et leur place dans la hiérarchie de l'institution, 1830

Grade et place dans la hiérarchie	Jean Dessaulles	Joseph Bistodeau	Antoine Valin	Louis Renaud-Blanchard	Nombre d'électeurs
Membres de l'État-major	3	3	0	0	3
Aide-majors	3	2	1	0	3
Capitaines	15	10	1	7	18
Lieutenants	8	8	5	5	13
Enseignes	4	4	9	9	13
Total	33	27	16	21	50

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830; ANC, RG9, 1A3, vol. 1–19, bobines T6942–T6944, liste des officiers de milice du bataillon de Saint-Hyacinthe pour les années 1829–1830.

L'ensemble des membres de l'état-major et les aide-majors ont voté pour l'équipe Dessaulles et Bistodeau à l'exception d'un lieutenant aide-major, le forgeron Thomas Marchesseault, de la paroisse de Saint-Hyacinthe dont l'un des deux votes a été accordé au lieutenant-colonel Dessaulles et l'autre au capitaine Valin. La plupart des capitaines, dont ceux de la paroisse contestataire de Saint-Damase, ont accordé au moins un de leurs votes au lieutenant-colonel Dessaulles. Une majorité d'entre eux ont aussi voté pour le candidat Bistodeau. Cependant, le capitaine Renaud-Blanchard a réussi à convaincre un nombre assez important de capitaines. Les votes des lieutenants et des enseignes ont davantage respecté la ligne de division entre les deux équipes de candidats. Les lieutenants ont majoritairement appuyé l'équipe Dessaulles et Bistodeau tandis que les enseignes, au bas de la hiérarchie et généralement plus jeunes, ont davantage opté pour l'équipe adverse.

L'appartenance sociale des officiers des divers bataillons de la milice est généralement assez diversifiée quoique les cultivateurs forment la majorité des officiers subalternes. Ce clivage social se vérifie en partie dans le comportement électoral (voir Tableau 6). Comme dans l'ensemble des électeurs du comté, le choix des officiers d'origine paysanne est fortement divisé tandis que celui des officiers issus des autres milieux socioprofessionnels est presque unanimement favorable aux candidats Dessaulles et Bistodeau.

La paroisse représente l'unité de base de la vie religieuse et sociale dans les campagnes bas-canadiennes. La fabrique est l'institution locale chargée de l'administration régulière des biens de la paroisse. Le conseil de fabrique est composé du curé et, généralement, de trois marguilliers élus pour trois ans. Chacun des marguilliers remplit, lors de sa dernière année, le rôle de marguillier en charge assumant la responsabilité civile des fonds de la fabrique. L'élection d'un nouveau marguillier s'effectue généralement sur une base annuelle sauf au moment de la création d'une nouvelle paroisse où l'on procède souvent au choix des trois premiers marguilliers. La fabrique con-

Tableau 6 Votes des officiers de milice du comté de Saint-Hyacinthe selon leur appartenance sociale, 1830 (cultivateurs et autres)

Appartenance sociale	Jean Dessaulles	Joseph Bistodeau	Antoine Valin	Louis Renaud-Blanchard	Nombre d'électeurs
Cultivateurs	21	17	15	19	38
Autres	11	10	1	2	12
Total	33	27	16	21	50

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830; ANC, RG9, 1A3, vol. 1–19, bobines T6942–T6944, liste des officiers de milice du bataillon de Saint-Hyacinthe pour les années 1829–1830.

stitue ainsi l'un des lieux privilégiés de participation directe ou indirecte des communautés locales à l'administration d'un patrimoine collectif. La plupart des marguilliers sont recrutés parmi les cultivateurs des couches moyennes et supérieures. Nous avons donc cherché à déterminer le comportement électoral de cette élite institutionnelle plus spécifiquement paysanne que les officiers de milice⁵⁴.

Nous avons essayé d'identifier, de la même manière que pour les officiers de milice, le comportement électoral des marguilliers élus dans l'une ou l'autre des paroisses du comté de 1820 à 1830⁵⁵. Nous avons réussi à retracer les votes de 30 de ces 53 marguilliers. Certes, la représentativité de l'échantillon varie dans l'espace. Le nombre des marguilliers et le nombre des votes sont plus considérables dans les paroisses plus anciennes du comté, comme Saint-Hyacinthe et La Présentation, que dans les paroisses créées récemment comme Saint-Hugues (1827) ou Saint-Pie (1829). Néanmoins, les résultats font assez clairement ressortir l'appui fortement majoritaire de ces élites institutionnelles paysannes pour les candidats Valin et surtout Renaud-Blan-

54 Les divers travaux portant sur l'étude de la fabrique dans les paroisses rurales montrent amplement la prédominance des cultivateurs dans les conseils de fabrique et la plupart de ces travaux insistent sur le statut élitaire des marguilliers. Voir A. Greer, « L'habitant, la paroisse rurale et la politique au XVIII^e siècle. Quelques cas dans la Vallée du Richelieu », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Sessions d'étude, vol. 47, 1980, p.19–33; B. Lamour, « Une forme de notabilité villageoise : les marguilliers de Charlesbourg, 1675–1850 », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Rennes 2 Haute-Bretagne, 1989; C. Loshe-Busch, « Étude sociale de l'institution de la fabrique : le cas de deux paroisses du Bas-Richelieu au XVIII^e siècle, Saint-Antoine et Saint-Denis », mémoire de maîtrise, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1998; Dessureault et Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au début du XIX^e siècle ».

55 Pour l'identification des marguilliers dans les paroisses concernées, nous avons employé les listes reproduites dans les monographies paroissiales de l'abbé Isidore Desnoyers. Pour la paroisse de Saint-Pie, nous n'avons malheureusement que le nom des trois premiers marguilliers de la paroisse. Voir Archives de l'Évêché de Saint-Hyacinthe, la collection des monographies manuscrites de l'abbé Isidore Desnoyers.

Tableau 7 Votes des marguilliers élus dans les paroisses de Saint-Hyacinthe, de 1820 à 1830, lors de l'élection de 1830

	Jean Dessaulles	Joseph Bistodeau	Antoine Valin	Louis Renaud-Blanchard	Nombre d'électeurs
Marguilliers	10	8	18	21	30

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830; Archives de l'Évêché de Saint-Hyacinthe, collection des monographies paroissiales manuscrites de l'abbé Isidore Desnoyers, les listes de marguilliers de chacune des paroisses.

chard qui a d'ailleurs lui-même assumé la charge de marguillier, dans la paroisse de Saint-Hyacinthe, durant cette période (voir Tableau 7).

Le comportement électoral et les solidarités familiales

La famille est l'unité fondamentale du système économique et social dans la société rurale du Québec préindustriel. Les rapports de parenté représentent par ailleurs l'un des vecteurs importants des relations sociales. Les travaux sur la reproduction sociale et sur les migrations ont démontré l'importance des réseaux familiaux⁵⁶. Les études récentes sur la fabrique et sur la milice ont par ailleurs constaté l'importance des réseaux familiaux dans le recrutement des élites institutionnelles locales⁵⁷. Quoique conscients des conflits et des rapports de pouvoir inhérents à la vie familiale, la plupart des historiens ont davantage insisté sur les éléments de cohésion sociale et d'entraide communautaire découlant de l'importance des réseaux familiaux dans le tissu social des campagnes. L'étude des comportements électoraux permet de circonscrire, dans l'une des dimensions importantes de la vie, celui des décisions politiques, la portée réelle de cette cohésion familiale.

L'incidence des liens familiaux sur les comportements électoraux n'est pas une idée nouvelle. Déjà, au début des années 1970, Vincent Lemieux soulignait les rapports entre les comportements électoraux et l'organisation des systèmes de parenté dans les différentes paroisses de l'Île-d'Orléans au XX^e siècle⁵⁸. Nous proposons une démarche plus spécifique en vérifiant précisé-

56 Le groupe de recherche de l'IREP constitue assurément la principale source des études sur les réseaux de parenté dans le Québec préindustriel. La liste des travaux qui abordent ces questions est trop longue pour la présenter de manière exhaustive. Voir l'ouvrage de synthèse de G. Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie et famille au Saguenay 1838-1871*, Montréal, Boréal, 1996. Voir aussi l'article que nous avons publié sur cette question, C. Dessureault, « Parenté et stratification sociale dans une paroisse rurale de la vallée du Saint-Laurent au milieu du XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n^o 3, hiver 2001, p. 411-447.

57 Dessureault et Legault, « Évolution organisationnelle et sociale de la milice sédentaire canadienne »; Lamour, « Une forme de notabilité villageoise »; Loshe-Busch, « Étude sociale de l'institution de la fabrique »; Dessureault et Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au début du XIX^e siècle ».

58 V. Lemieux, *Parenté et politique : l'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971.

ment les votes des parents des divers candidats résidant dans le comté, jusqu'aux cousins et cousins par alliance. La reconstitution des réseaux familiaux des candidats a d'abord nécessité le repérage, à partir des registres d'état civil et des répertoires de mariage, de leurs parents et de leurs grands-parents, ainsi que ceux de leurs conjoints. Nous avons ensuite procédé, à partir des mêmes sources, à la généalogie descendante, sur trois générations, de ces grands-parents maternels et paternels de chacun des candidats.

L'étendue des réseaux de parenté est très variable d'un candidat à l'autre. Le marchand Bistodeau n'a aucun parent dans le comté tandis que le seigneur Dessaulles compte alors seulement deux parents parmi les chefs de ménage du comté qui, à l'instar des autres notables, ont voté pour l'équipe du seigneur.

Le réseau familial du cultivateur Renaud-Blanchard compte seulement neuf chefs de ménage dans le comté : quatre beaux-frères et cinq cousins par alliance. Nous avons retracé dans le registre d'élection les votes de six de ces neuf chefs de ménage. Le seigneur Dessaulles a reçu quatre votes des parents du candidat Renaud-Blanchard tandis que ce dernier en a obtenu seulement trois, soit le même résultat que le marchand Bistodeau. Dans la parenté proche, l'appui est particulièrement décevant pour Renaud-Blanchard. Deux de ses quatre beaux-frères ont accordé leurs votes aux candidats Dessaulles et Bistodeau tandis qu'un autre ne s'est pas présenté au bureau de scrutin. Par ailleurs, en raison d'un problème d'homonymie, nous n'avons pu déterminer les votes du quatrième beau-frère, Louis Poulin, le candidat élu comme second député du comté de Saint-Hyacinthe lors de l'élection complémentaire de 1832.

Le réseau familial beaucoup plus étendu du candidat Valin parmi les chefs de ménage du comté permet de préciser l'impact des divers types et de divers degrés de liens de parenté. Nous avons retracé les votes de 35 des 60 chefs de ménage qui font partie du cercle de parenté du marchand Valin dans le comté de Saint-Hyacinthe, en 1830. Les deux tiers environ des électeurs de ce groupe de parents ont appuyé l'équipe du candidat Valin (voir Tableau 8).

Ce dernier a bénéficié d'un soutien beaucoup plus net parmi les parents de sa première épouse, Madelaine Deranleau, et de sa deuxième épouse, Marie-Anne Vallée, que parmi les membres provenant de sa propre lignée. Les deux seuls membres des familles Deranleau et Vallée qui n'ont pas voté pour Valin ont par ailleurs participé au scrutin après son retrait de la course électorale. Dans sa propre lignée familiale, les défections ont été beaucoup plus nombreuses surtout parmi les cousins et les neveux des branches maternelle et paternelle, de parenté directe ou par alliance.

Les membres de la parenté proche du candidat Valin (le gendre, les frères et les beaux-frères) ont toutefois unanimement voté pour lui sauf deux beaux-frères, Godefroy Deranleau et Joseph Galipeau, les deux membres des familles Deranleau et Vallée qui se sont rendu trop tardivement au bureau de scrutin pour lui dévoiler publiquement un soutien ou un désaccord.

Tableau 8 Votes des parents du candidat Valin résidant dans le comté de Saint-Hyacinthe, 1830

Type de liens de parenté	Jean Dessaulles	Joseph Bistodeau	Antoine Valin	Louis Renaud-Blanchard	Nombre d'électeurs
Parents ou alliés directs de Valin	10	10	13	13	23
Parents ou alliés (1 ^e épouse)	1	1	6	6	7
Parents ou alliés (2 ^e épouse)	2	0	4	3	5
Total	13	11	23	22	35

Sources : ANQM, Cahiers de scrutin du comté de Saint-Hyacinthe, 1830; ANC, recensement des paroisses du comté de Saint-Hyacinthe, 1831; de nombreux répertoires de mariages et diverses autres sources et publications utiles pour recherche généalogique.

Conclusion

La victoire dans cette élection des deux candidats les plus éloignés socialement, le seigneur et le cultivateur, paraît de prime abord assez surprenante, sinon contradictoire, d'autant plus que ceux-ci appartenaient à deux équipes différentes. Cependant, elle découle de plusieurs facteurs objectifs liés à l'enjeu même de l'élection et au curriculum des candidats. D'abord, la position relativement convergente des deux équipes sur les grandes questions politiques à l'échelle coloniale a sans doute permis à un assez grand nombre d'électeurs de choisir plus librement les candidats de l'une et de l'autre des deux équipes. L'un des vainqueurs, le seigneur Dessaulles, peut à la fois miser sur son expérience politique, sur son prestige social et sur son pouvoir dans la communauté. Le second vainqueur, le cultivateur Renaud-Blanchard, dispose aussi de certains atouts. Certes, il représente parmi les quatre candidats de cette élection celui qui, socialement, demeure le plus près de la majorité des électeurs du comté. Cependant, quoique paysan, il fait partie d'une élite rurale à la fois proche et distincte de la notabilité villageoise. Cette condition sociale n'est cependant pas le seul, ni le principal facteur, de la victoire de Renaud-Blanchard. Le grand perdant de cette élection, le marchand Valin, est un villageois d'origine paysanne dont la condition sociale et le statut dans la notabilité locale ne sont pas très différents de ceux de Renaud-Blanchard. La plus forte implication de Renaud-Blanchard dans les institutions locales, dont son rôle actif dans l'administration de la fabrique paroissiale, a sans doute contribué à sa reconnaissance sociale.

La participation au scrutin constitue l'un des premiers volets du comportement électoral. Dans un comté de plus de 1 000 kilomètres carrés, comptant un seul bureau de scrutin, la distance est certainement l'un des facteurs susceptibles de nuire à l'exercice du droit de vote. Cependant, le taux de parti-

icipation électorale ne relève pas seulement de la distance que les électeurs devront éventuellement parcourir. L'implication plus directe de certaines élites locales et le sentiment d'appartenance des électeurs au comté peuvent susciter un taux élevé de participation dans certains secteurs éloignés du bureau de scrutin, comme Saint-Hugues, et provoquer la désaffection dans d'autres secteurs aussi éloignés, comme Saint-Césaire.

Le comportement électoral selon les lieux de résidence révèle l'existence d'une certaine forme de clientélisme territorial. Le seigneur Dessaulles récolte ainsi une assez forte majorité des votes dans les diverses paroisses de son fief de Saint-Hyacinthe tandis que les marchands Bistodeau et Valin réussissent respectivement leur meilleure performance électorale dans les paroisses de Saint-Pie et de Saint-Damase auxquelles ils sont, chacun à sa manière, liés. Le cultivateur Renaud-Blanchard échappe davantage à l'emprise d'un terroir spécifique quoiqu'il bénéficie indirectement, dans Saint-Damase, de celle de Valin. L'ancien marguillier de la fabrique de Saint-Hyacinthe doit mener une lutte serrée dans sa propre paroisse contre le seigneur et l'un des marchands locaux. L'appui d'une bonne partie des électeurs de Saint-Simon et de Saint-Césaire révèle l'importance insoupçonnée du rayonnement géographique d'un cultivateur.

L'appui presque unanime des marchands, des médecins et des notaires pour les candidats Dessaulles et Bistodeau montre la forte cohésion socio-politique du groupe des notables villageois. Le comportement électoral des cultivateurs est beaucoup plus éclaté et cette diversité se vérifie dans les diverses catégories de propriétaires fonciers. La cohésion sociale des paysans mieux nantis semble beaucoup moins évidente que celle des notables villageois. Ainsi, parmi les cultivateurs, les plus riches propriétaires fonciers ne se sont pas aussi massivement ralliés aux deux candidats les plus proches de leur milieu social : Renaud-Blanchard et Valin.

Le comportement électoral des officiers de milice et des marguilliers permet de vérifier en partie le degré de cohésion de certains réseaux de pouvoir et de prestige dans le monde rural. Dans l'ensemble, les officiers de milice ont largement soutenu l'équipe du lieutenant-colonel Dessaulles, le chef du principal bataillon de la milice du comté. Le rang dans l'institution et le statut social des personnes nuancent toutefois cet appui. Les candidats Valin et Renaud-Blanchard, eux-mêmes capitaines de milice, ont ainsi récolté un peu moins de la moitié des votes des officiers d'origine paysanne dont une majorité des votes des enseignes : les officiers subalternes au bas de la structure de commandement. Par contre, le comportement électoral des marguilliers des différentes paroisses du comté a nettement favorisé ces deux candidats dont l'un des deux, Renaud-Blanchard, avait récemment rempli cette fonction. La condition plus spécifiquement paysanne de cette élite institutionnelle a sans doute influencé ce choix politique.

L'enracinement familial dans le milieu et l'étendue des réseaux de parenté des candidats dans le comté n'ont pas influencé les résultats de cette élection. Le statut social du seigneur Dessaulles et de sa famille compensait largement

la faiblesse quantitative de son réseau familial dans le comté même. L'avance importante du cultivateur Renaud-Blanchard, originaire de l'extérieur de la région, sur son colistier le marchand Valin, l'un des enfants de la région, démontre l'impact réduit de ces facteurs d'autant plus que le candidat Valin disposait, dans le comté même, d'un réseau de parenté nettement plus considérable. De plus, les comportements électoraux des parents et de ces deux candidats marquent bien les limites de la cohésion familiale dans l'univers des choix politiques.